

**Arrêté n° 06-2024 portant désignation de l'attributaire du marché N°2024-05 :  
Fourniture de 7 abris à conteneurs 660 litres**

**LE PRESIDENT**

- VU** le code de la commande publique ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5211-1 et suivants ;
- VU** la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes d'attributions au BUREAU et au Président ;

**CONSIDERANT** la nécessité de mettre en place des bacs de regroupement pour les habitants situés hors du circuit de collecte ;

**ARRETE**

L'attribution du marché N°2024-05 dans les conditions suivantes :

Titulaire : VIVA CITE  
191 Boulevard André Brémont  
95320 Saint-Leu-La-Forêt  
N° SIRET : 438 571 531 000 54

Fait à Molsheim, le 21 mars 2024,

Le Président

**Original signé**

Jean-Philippe HARTMANN

Le Président : - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication le 21 mars 2024 sous format électronique à l'adresse suivante : [www.select-om.com](http://www.select-om.com).